



Liberté - Égalité - Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé
de l'environnement

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734*02

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat
compétente en matière d'environnement*

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration

Date de réception :

16/07/13

Dossier complet le :

24/07/13

N° d'enregistrement :

F02213P0074

1. Intitulé du projet

Aménagement du quartier Nord du Crotoy (parking et voiries)

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale Syndicat Mixte Baie de Somme Grand Littoral Picard

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale Buisine Jean-Claude

RCS / SIRET 12 15 18 11 01 01 11 19 12 14 10 10 10 12 10 1 Forme juridique EPCI

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
6d	400 m environ de voirie à créer
40	Aire de stationnement ouverte au public (120 places) dans une commune dotée d'un POS (transformation en PLU en cours, avec évaluation environnementale)

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1

4.1 Nature du projet

- Réalisation d'une aire de stationnement sur le quartier Nord de Le Crotoy (80)
- Réalisation d'une voirie d'accès principale pour desservir le parking et le centre conchylicole (nécessitant une adaptation du giratoire de la RD4)
- Réalisation d'une voirie de service à l'Est du centre conchylicole (pour desservir une future zone de valorisation des produits de la Baie)
- Démolition de l'ancienne voirie d'accès et requalification de l'état de la parcelle communale au Sud.

- Voir plan joint -

4.2 Objectifs du projet

L'objectif du projet est d'organiser la gestion des flux sur l'entrée d'un site d'exception, le quartier Nord du Crotoy, en créant une aire de rupture de charges.

Ce projet découle des études préalables à l'Opération Grand Site qui ont défini ce parking comme l'un des principaux points de rupture de charge au Crotoy. Il permettra également le stationnement des visiteurs de la future zone de valorisation des produits de la Baie.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

Chantier lié à l'aménagement de l'aire de stationnement : terrassements et nivellements légers à effectuer sur un terrain actuellement en friche (pas de déboisement à réaliser), mise en place d'une grave naturelle (perméable), réalisation de plantations aux abords

Chantier lié à l'aménagement des voiries :

- carrefour existant sur la RD4 : déviation temporaire de la circulation à prévoir pour modifier le giratoire et créer une entrée vers le site,
- voirie interne : terrassements et nivellements légers à réaliser (peu de terrassement en dehors de ceux nécessaires à la réalisation des ouvrages hydrauliques), mise en place d'un revêtement bitumineux sur la chaussée, aménagements paysagers des noues
- ancienne voirie : suppression du revêtement

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

La circulation sur la RD4 restera inchangée hormis une baisse attendue de la vitesse (mise en place d'une signalétique appropriée d'entrée de ville et d'aménagements spécifiques)

Le trafic sur la voirie interne sera limitée (< 1000 véh/j) avec des accès restreints sur les zones naturelles alentours.

Le parking permettra le stationnement de véhicules. Sa capacité de 120 places (dont quelques places de bus) est limitée et n'a donc pas vocation à amplifier l'afflux de visiteurs de manière inconsidérée.

Les ouvrages hydrauliques seront suffisamment dimensionnés pour recueillir les eaux pluviales de précipitations exceptionnelles (centennale). Ils permettront l'infiltration des eaux sur place (aucun rejet extérieur vers la Baie ni vers le marais).

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Déclaration au titre de l'article L. 214 du Code de l'Environnement (loi sur l'eau) - rubrique 2.1.5.0 - comprenant aussi l'étude des incidences sur les sites Natura 2000

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact (art. R 122-2 et R 122-3 du Code de l'environnement)

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Emprise totale de la zone aménagée	Environ 15 000 m2
parking	3882 m2
voirie	8463 m2

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s) d'implantation

Le Crotoy (80550)
Quartier Nord
(LD Chemin de la Bassée)

Coordonnées géographiques¹ Long. $1^{\circ}36'48''$ Lat. $50^{\circ}13'43''$ 5

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :

Point de départ : Long. $1^{\circ}36'50''$ Lat. $50^{\circ}13'42''$ 3

Point d'arrivée : Long. $1^{\circ}36'53''$ Lat. $50^{\circ}13'49''$ 1

Communes traversées :

Le Crotoy

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ? Oui Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ? Oui Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

Le schéma global d'aménagement du quartier Nord est une opération du Grand Site Baie de Somme. Il se base sur l'étude AEI Biotope de 2005 et sur l'AVP de Techniconsult (2007). Il comprend un aménagement en 4 phases :

- Un centre conchylicole (inauguré en octobre 2010),
- Une aire de stationnement et une voirie associée (objet de la demande),
- Une deuxième aire de stationnement (80 places),
- Une zone de valorisation des produits de la Baie le long de la RD4.

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Terrain en friche (ancien camping municipal de la commune) et voirie existante

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ? Oui Non

POS approuvé le 27/06/1994, modifié en 2005 classant le

Si oui, intitulé et date d'approbation : Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

terrain du centre conchylicole en UF1 (vocation urbaine liée à l'artisanat et au commerce) et ses abords en Nct (avec emplacement réservé pour parking). A noter que le POS doit être remplacé par un PLU approuvé par la commune le 16/12/2010 et en cours de validation par l'autorité environnementale. Ce PLU classe l'ensemble du site en zone

IM (zone à urbaniser à vocation économique) Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui Non

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	ZNIEFF de type II : ZNIEFF n° 80 LIT 201 : Plaine Maritime Picarde
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Commune de Le Crotoy (80550)
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PPR Marquenterre - Baie de Somme (submersion marine) prescrit le 10/05/2010
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site inscrit ou classé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Site inscrit du Littoral Picard
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	ZSC n° FR 2200346 : Estuaires et littoral picards - Baie de Somme et d'Authie - Projet bordant sur 20 m environ le site au Nord (marais du Crotoy)
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La Baie de Somme est inscrite au patrimoine mondial de l'UNESCO

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet n'engendre que peu de modification topographique. Quelques remblais ponctuels seront toutefois peut être nécessaires
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Suppression de la friche mésophile sur sable présente sur le site d'aménagement et de sa végétation associée (pas d'espèce protégée ni remarquable, pas d'impact notable sur la faune ni sur les continuités écologiques) Plantations éco-paysagères permettant même <u>d'améliorer la biodiversité locale</u>
	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Pas d'incidence significative (aspect traité dans le dossier loi sur l'eau)

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'espace concerné est une zone ayant déjà été aménagée (ancien camping municipal)
	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Risque de submersion marine possible (PPR submersion marine en cours)
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Le projet crée une aire de stationnement et une desserte et ne concerne que peu de véhicules La RD4 située aux abords n'est pas classée en infrastructure bruyante
	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet prévoit un éclairage public le long de la voirie principale du site.
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site est déjà concerné par des émissions lumineuses issues des zones urbaines alentours
	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Pollutions	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Infiltration in situ des eaux pluviales du site dans le sol via des noues d'infiltration Aucun autre rejet en milieu naturel (aucun rejet en baie ni vers le marais du Crotoy)
	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'aménagement s'accompagne d'un projet éco-paysager permettant une insertion paysagère et urbaine maximale, inspiré du contexte local
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Aménagement du quartier Nord de la ville : le projet fait partie des opérations liées au Grand Site Baie de Somme. Il concilie développement des activités économiques, protection et mise en valeur des espaces naturels et développement urbain en entrant dans une logique de développement durable

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet est un projet d'aménagement d'infrastructures faisant suite à l'aménagement du centre conchylicole et consistant en la réalisation d'un parking et de voiries, sur 1,5 hectares environ. Les principaux impacts attendus liés à cet aménagement concernent les modifications hydrauliques qu'il engendre (gestion du pluvial) ainsi que les effets sur l'occupation du sol (milieu naturel).

Ces aspects seront traités dans le dossier de déclaration au titre de la loi sur l'eau (intégrant l'étude d'incidence Natura 2000). Il n'apparaît donc pas nécessaire de réaliser une étude d'impact qui ne fera que reprendre les principaux éléments du dossier lié à la loi sur l'eau.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à

Abbeville

le,

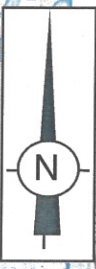
08 / 07 / 2013

Signature



ANNEXE 2 : Plan de situation

as Ch
ecqu



Centre conchylicole
(déjà aménagé)

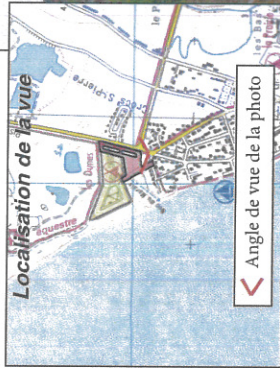
Secteur objet de
l'aménagement
(parkings et voiries)

Echelle :
1 : 25 000

Cartographie : Fond IGN - réalisation EQS 2013

ANNEXE 3 : Photographies de la zone d'implantation

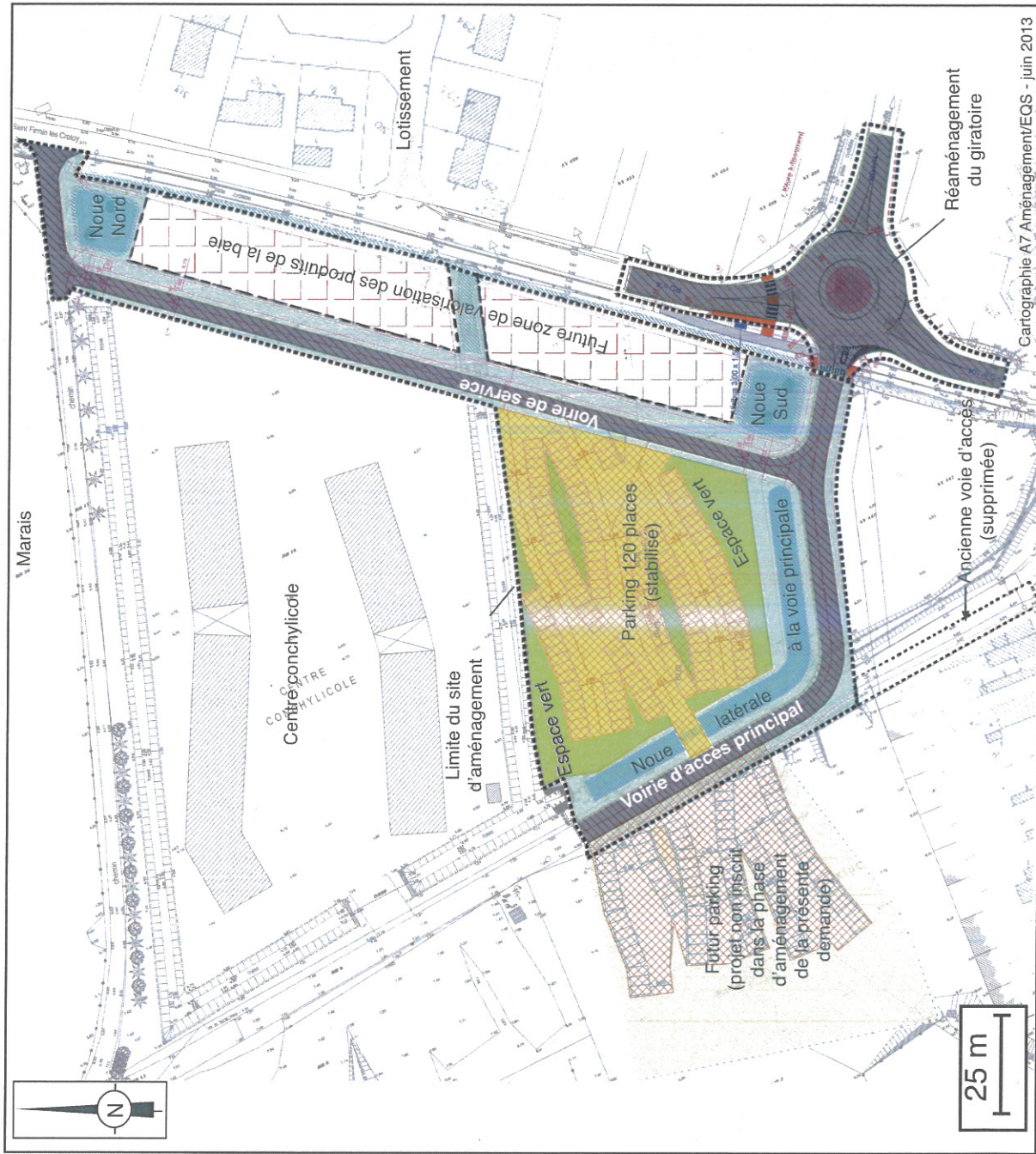
Le site du projet et son environnement proche : vue depuis la RD4 à la sortie de la zone agglomérée du Crotoy



Le site du projet et son environnement proche : vue depuis l'entrée du centre conchylicole



ANNEXE 4 : Plan du projet



ANNEXE 5 : Plan des abords





Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé
de
l'environnement

Annexe n°1 à la demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire À JOINDRE AU FORMULAIRE CERFA N° 14734

NOTA : CETTE ANNEXE DOIT FAIRE L'OBJET D'UN DOCUMENT NUMÉRISÉ PARTICULIER
LORSQUE LA DEMANDE D'EXAMEN AU CAS PAR CAS EST ADRESSÉE À L'AUTORITÉ ENVIRONNEMENTALE
PAR VOIE ÉLECTRONIQUE

Personne physique

Adresse

Numéro Extension Nom de la voie

Code Postal Localité Pays

Tél Fax

Courriel @

Personne morale

Adresse du siège social

Numéro 1 Extension n Nom de la voie Place de l'Amiral Courbet

Code postal 80142 Localité Abbeville Pays France

Tél 03 22 20 60 30 Fax 03 22 31 19 33

Courriel @

Personne habilitée à fournir des renseignements sur la présente demande

Nom Roussel Prénom Fabien

Qualité Chef de projets - Syndicat Mixte Baie de Somme - Grand Littoral Picard

Tél 03 22 20 60 46 Fax 03 22 31 19 33

Courriel fabienroussel@baiedesomme.org

En cas de co-maîtrise d'ouvrage, listez au verso l'ensemble des maîtres d'ouvrage.

Co-maîtrise d'ouvrage